

Compte rendu du Comité Directeur Fédéral

Elancourt – 02 & 03 février 2013

SAMEDI 02 FEVRIER A 14H30

Présents : Carvallo Henri, Battesti Léo, Pomian Joanna, Escafre Stéphane, Cureau Christian, MaufRAS Jérôme, Boggio Jean, Mensch Etienne, Bleuzen Christian, Desmoulières Serge, Hernandez Gérard, Peyrin Jean, Cwiek Françoise, Laineur Lothaire Chazeau, Christine Flear, Muller Anne.

Représentés : Bernard Christian, Bouthier Jacques, Delmotte Eric, Cyril Humeau, Jocelyne Wolfangel.

Excusés : Nathalie Cristini, Jaouen Bruno, Guy Bellaïche.

Et Vérat Laurent, Lopez Jordi.

Le Président Henri Carvallo accueille le Comité Directeur pour la dernière fois de son mandat. Il revient sur quelques évolutions de ces derniers mois.

Les effectifs de licenciés ont sensiblement progressé ces dernières années, principalement les licences B, mais cette saison, les licences A sont également en bonne progression.

Le Président souligne le rôle de Jérôme MaufRAS auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, et l'aide importante de Garry Kasparov pour le développement de nos actions liées à l'éducation.

Les organisations du Championnat de France et du Championnat de France Jeunes sont connues très en amont. Le Président rappelle l'innovation sur les règles du jeu, avec la limitation des propositions de nulle sur ces deux événements majeurs.

Deux compétitions de parties rapides et blitz se sont développées de manière significative : le Grand Prix FFE et le Challenge BNPP (le partenariat est en cours de renouvellement).

Les conflits juridiques sont quasiment terminés. Le fait d'avoir deux listes en présence pour l'élection au Comité Directeur fédéral est parfois source de tension, mais surtout d'émulation ; c'est positif démocratiquement.

Enfin, Henri Carvallo remercie les salariés de la Fédération pour leur implication militante et leur dévouement.

Léo Battesti déclare, au nom des membres du Comité, avoir particulièrement apprécié l'action du Président, qui a pris ses responsabilités dans des circonstances difficiles. Il souligne le dévouement, les qualités humaines et la ténacité d'Henri Carvallo.

- Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur des 10 & 11 novembre 2012
Unanimité.

1. EQUIPE DE FRANCE

- Discussion avec le GMI Romain Edouard, membre de l'équipe nationale mixte.

On constate que la France est 4^e nation la plus forte du monde sur ses 10 premiers joueurs, mais autour de la 9^e place sur 5 joueurs, ce qui correspond aux Olympiades ou aux Championnats d'Europe. La dernière bonne performance remonte à Turin 2006, avec une 7^e place.

Sont apparus des problèmes de comportement, ainsi que des problèmes de cohésion des joueurs entre eux, et avec les instances fédérales.

- L'importance de la mise en place d'un stage de préparation apparaît comme une évidence, à l'image de ce qui est réalisé par l'Arménie ou la Russie ; un mois avant la compétition par exemple. Jusqu'ici, cette mise en place s'était heurtée à des difficultés de calendrier, mais c'est devenu une nécessité aujourd'hui.
- Nous avons 2 entraîneurs, là où d'autres fédérations viennent à 6, voire 8 entraîneurs. Un seul entraîneur ne peut pas correctement préparer 4 joueurs chaque jour, c'est une masse de travail trop importante. Une solution avec un second entraîneur qui travaillerait à distance par internet, doit être envisagée.

- Une tenue liée à l'arrivée de nouveaux partenaires est à étudier.
- Le problème des logements en chambre double est évoqué. Contrairement aux autres sports par équipes, aux échecs, le logement est aussi le lieu de préparation sportive, un lieu de travail. Partager ce lieu, avec des rythmes de vie différents, est un handicap.
- A noter que les Olympiades d'Istanbul étaient organisées deux jours après les Championnats de France, ce qui a engendré une fatigue supplémentaire.
- Le budget propre à l'équipe de France passerait de 45.000 € à 73.000 € si l'on donne suite à toutes les demandes formulées.

Le vice-président, Léo Battesti, présent à Istanbul, rappelle que l'élite doit être concernée par l'ensemble de la pyramide des joueurs, et que beaucoup de joueurs de haut niveau l'ont déjà compris. L'arrivée de nouveaux partenaires pour la fédération induira des moyens spécifiques supplémentaires pour le haut niveau. Il souhaite que les bons résultats des féminines ne fassent pas oublier qu'elles ont des besoins spécifiques, et qu'il faut aller vers un rééquilibrage des moyens.

2. FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

▪ Préparation des élections de mars 2013 (S. Escafre)

Le Comité entend la position de la liste Salazar, qui demande qu'un nouveau médecin remplace S. Cossin, dont la candidature a été invalidée par la Commission de Surveillance des Opérations Électorales. Le président et le vice-président insistent sur le fait que cette validation d'une deuxième liste assurera une élection démocratique.

Vote sur la validation de la liste Salazar : 19 pour, 2 contre.

Vote sur la validation avec la liste initiale ou avec un médecin remplaçant : Unanimité pour remplacer le médecin.

3. COMPÉTITIONS

▪ Point sur la saison sportive (J. Lopez)

- Propositions de la Commission Technique (J. Lopez)
 - Suppression de l'obligation d'attestation sur l'honneur des capitaines en cas d'absence de présentation de licence. Unanimité
 - Réglage des pendules en cadence Fischer : ne doit pas passer à la période suivante au 40^e coup, mais quand un joueur a épuisé son temps. Unanimité.
 - Equivalence des cadences (D) : remplacer l'ajout de 10 min. par 15 min. pour permettre l'obtention de normes. Effet immédiat. Unanimité.
 - Clarification de la définition des limites des ententes. Unanimité.
 - Condition requises pour participer aux compétitions fédérales de clubs. Unanimité.
 - Redéfinition plus détaillée des forfaits. Unanimité.
- Finales scolaires : (C. Bleuzen)
 - Attribution de l'organisation de la finale des Collèges à Angoulême. Unanimité.
- Championnats de France
 - Chez les jeunes :
à Saint-Paul-Trois Châteaux, retransmission de 50 échiquiers.
 - Chez les adultes :
le championnat se disputera au Palais des Sports Jean Weille de Nancy.

DIMANCHE 03 FEVRIER A 9H30

Présents : Carvallo Henri, Battesti Léo, Pomian Joanna, Escafre Stéphane, Cureau Christian, Maufra Jérôme, Boggio Jean, Mensch Etienne, Bleuzen Christian, Desmoulières Serge, Hernandez Gérard, Peyrin Jean, Cwiek Françoise, Laineur Lothaire Chazeau, Christine Flear, Muller Anne.

Représentés : Bernard Christian, Bouthier Jacques, Delmotte Eric, Cyril Humeau, Jocelyne Wolfangel.

Excusés : Cristini Nathalie, Jaouen Bruno, Bellaïche Guy.

Et Laurent Vérat.

4. FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

- **Affaires en cours** (rapp. L. Vérat)
 - Affaire de triche : Condamnation sportive définitive de la FIDE (Feller, Hauchard)
 - Diffamation : Echecs64 et Sébastien Feller condamnés au TGI de Versailles en première instance, appel début février.

5. BUDGET

- **Premiers éléments de la clôture des comptes 2012** (L. Vérat)
D'après les indicateurs, le résultat 2012 devrait être positif, et supérieur à 50.000 €.
- **Vote du budget prévisionnel 2013** (L. Vérat)
 - Deux budgets sont proposés au Comité Directeur : l'un « technique », qui reconduit globalement les dépenses et les recettes connues et attendues, l'autre plus « volontariste », qui s'inscrit dans la perspective de nouveaux partenaires (par exemple Oscar.com) et inclut donc les dépenses afférentes.
Budget technique : 1 voix, budget volontariste : 17 voix, abstention : 3 voix.
 - À noter les postes en augmentation : Fonds de projets clubs axé sur le développement (40.000 €). Une DNCG plus active. Intégration du poste du Président sur 9 mois. Compétitions scolaires : aides aux déplacements. Développement des scolaires (+20.000 €). Stage pour le haut niveau. École de Formation des Échecs Français
 - Vote sur le devis d'Echec & Mat proposé par Stin Imprimerie (Toulouse). Unanimité.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Autorisation pour les joueurs de Polynésie et la Nouvelle Calédonie de jouer les zonaux dans leur zone géographique d'Océanie. Avis favorable.
- Participation à la Mitropacup confirmée pour cette année 2013.
- Réimpression du Livre de l'Arbitre épuisé. On s'oriente vers une version simplifiée.
- Licence FIDE pour les joueurs, les demandes de la FIDE de licencier tous les joueurs auprès de la FIDE avec 50 € d'amende par joueur et n° de passeport, est inacceptable. La FFE se joint à d'autres grandes fédérations (Pays-Bas, Allemagne, Bulgarie, USA, Suisse, Espagne, Pologne,...) pour protester auprès de la FIDE. Unanimité.

Fin du Comité à 12h

SOUS TOUTE RÉSERVE

Le Président
Henri Carvallo

